

Le dossier de presse

De quoi s'agit-il ?

C'est le document qui va être utilisé par les journalistes pour annoncer l'événement, voire réaliser un article ou un reportage. Il doit être clair, précis et présenter l'événement de façon attrayante et complète.

Quelles informations y faire figurer ?

une présentation de la manifestation (par exemple s'il s'agit d'une pièce : l'auteur, le metteur en scène, le sujet de la pièce, la durée, le type de public, les lieux de diffusion...).

une présentation rapide de la structure organisatrice.

des critiques de presse s'il y a lieu.

des photos. Leur publication dépendra beaucoup de leur qualité et de leur valeur informative

biographies des artistes

Où l'envoyer ?

Aux destinataires du communiqué de presse